



N° 6 – JANVIER 2002

BULLETIN MUNICIPAL

Le mot du maire,

Nouvelle année, nouveaux espoirs, nouveaux projets ?



A l'image de son écriture, que 2002 apporte à chacun de vous, un harmonieux équilibre de bonheur et réussite tant dans la vie familiale que professionnelle ... et, à notre commune, le groupe scolaire de Prouais qui restera une fierté pour nous tous et le symbole de notre paix retrouvée.

Que 2002 confirme bien que nous avons fait le bon choix en mars dernier, que notre ensemble a su trouver l'équilibre nécessaire, et que son unité est bénéfique aux intérêts de la commune.

Que cette nouvelle année apporte à chacun de vous et de vos proches, l'épanouissement et la réussite qui sont l'apanage du bonheur.

Bonne année !

Daniel CARASCO

Euro

Ayons une attention toute particulière pour les personnes fragiles de notre entourage afin qu'elles se familiarisent avec notre nouvelle monnaie et s'habituent, à leur rythme, à évaluer la valeur des objets et des biens lors de tous leurs échanges. Une étape que nous franchissons ensemble et qui exige solidarité entre générations.

CONSEIL MUNICIPAL

du 14 décembre 2001

Le conseil,

A délibéré et voté pour :

- désigner P. GAPILLOU, conseiller municipal en charge des questions de défense,
- déléguer la compétence de la CCPH pour le portage des repas à domicile précisant que la commune tenait essentiel-

lement à préserver les prérogatives de l'ADMR de Nogent-le-Roi,
- désigner R. HEYER, conseiller municipal, à la régie des transports scolaires pour satisfaire à la réglementation. Il est nommé directeur technique de la régie des transports,

- permettre aux employés communaux de déjeuner au restaurant scolaire au tarif prix d'achat,
- entériner la convention avec le Syrom permettant le passage aux 35 heures et définissant les aménagements nécessaires.

du 21 décembre 2001

A délibéré et voté pour :

- entériner le passage aux 35 heures après accord du centre de gestion,

- soutenir la motion de l'action du conseil général refusant les hausses

prévues de plus de 40% des contributions des communes.

Vous pouvez retrouver davantage de détails en parcourant le compte-rendu complet, notamment les décisions de la commission d'Urbanisme, disponible en Mairie mais aussi affiché dans les carcans et sur les panneaux d'affichage.

Commission scolaire du 7 décembre

Les membres élus et extérieurs se sont partagés les tâches dans le suivi des dossiers. Un tableau d'affectation a été distribué à tous les parents d'élèves, afin que ceux-ci puissent s'adresser aux interlocuteurs responsables des différents domaines.

Le point a été fait sur :

- les différents travaux en cours dans l'école et la sécurité aux abords (circulation, passage piétons, ...).
- l'évolution du projet scolaire de PROUAIS et les besoins en matériels (scolaire et restauration).
- l'organisation du ramassage scolaire pour les deux sites et l'accueil des élèves.
- le suivi de la restauration (enquête de satisfaction, préparation de l'organisation du site de Prouais).
- la mise à jour et diffusion (à tous les parents concernés) du Règlement Intérieur du restaurant scolaire.

Roland HEYER

Réunion du groupe de travail « travaux » du 30 novembre

Depuis mars 2001, la Commission des Travaux fonctionnait à partir d'un groupe de travail. Au Conseil Municipal du 14 décembre 2001, la nouvelle organisation envisagée pour cette commission a été présentée par deux élus qui se sont portés volontaires au poste de Responsable : **Fabrice GEFROY** (sur le terrain) et Co-responsable **Mireille ELOY** (partie administrative). Lors du prochain Conseil Municipal du 25 janvier 2002 la validation de la mise en place de cette Commission des Travaux sera proposée.

Des « responsables de quartier » ont été nommés et le rôle qui leur a été attribué est de faire part de tout dysfonctionnement constaté afin de prévoir les interventions nécessaires le plus souvent programmées, sauf cas d'urgence. Sont nommés pour :

Allemant : **Jean-Marc BARRIÉ**

Beauchêne : **Denis MEIH**

Beauterne (Village) : **Claude SERREAU**

Bouchemont : **Corine LE ROUX**

Boutigny : **Daniel GUINAND** et **Stéphane MÉJANÈS**

Buchelet : **Josette JOYEUX**

Cloches : **Roland HEYER**

Dannemarie, Le Mesnil Sur Opton, Saint Projet : **Sylvie BENGUIGUI** et **Claude SERREAU**

Les Joncs, Saussay : **Josette JOYEUX**

La Musse : **Isabelle PETIT** et **Monique PETIT**

Prouais : **Marc BALLESTEROS** et **Pierre GAPILLOU**

Rosay : **Maryse DELATTRE** et **Roland VEILLEROBE**.

Nous demandons aux membres extérieurs intéressés pour participer activement à cette Commission et notamment soutenir les élus désignés dans chaque hameau de se faire connaître au plus tôt auprès du Secrétariat de la Mairie.

Mireille ELOY



Commission information et communication.

Vous pouvez désormais communiquer avec la mairie en envoyant un e-mail à l'adresse suivante :
boutigny.prouais@mairie-boutigny-prouais.fr



INFOS COMMUNE

Téléthon

L'animation organisée autour du défilé de vieilles voitures par, l'Ardap, l'Aspic, la Bibliothèque, LED'A et l'école a permis de réunir **5316,34 F** qui ont été remis au comité d'organisation.



Accueil de nouveaux habitants



Le 15 décembre, notre commune a eu le plaisir d'inviter 34 nouvelles familles. Autour d'un pot, 13 d'entre elles ont fait connaissance avec le conseil municipal, les employés communaux et les responsables d'association.

Nous renouvelons nos souhaits de bienvenue à tous les nouveaux habitants de la commune.

Enneigement : qui fait quoi ?



La DDE s'occupe du salage et du déneigement des voies départementales.

La commune assure le salage des routes communales et en cas de chute de

neige abondante, bien que non équipée du matériel exigé par les autorités, s'efforce de répondre au mieux aux besoins avec le maximum de précautions et d'efficacité.

E revanche, les habitants doivent déneiger devant leur habitation (trottoir notamment).

Catastrophes naturelles

Dans le cadre de la prévention du risque « retrait-gonflement des argiles » dû à la sécheresse, une étude technique est actuellement en cours dans le département.

Les personnes victimes d'un sinistre de ce type, sont invitées à se mettre en rapport avec la mairie le plus rapidement possible.

Incivilités et complicité d'incivilité

Exemple d'incivilité : laisser l'épave de sa voiture sur un parking pendant plusieurs mois
 Autre exemple : rouler avec un scooter sans pot d'échappement ou « gonflé » ,
 Exemple de complicité d'incivilité : Être les parents d'un possesseur de scooter pétaradant ...et sourds
 Ça existe même dans notre village...



LES ASSOCIATIONS

ASPIC

Lance son site Internet le samedi 2 février, dans la salle polyvalente, à 10 h 30, avec une projection publique sur écran pour marquer l'événement. Vous pouvez d'ores et déjà adresser des e-mails à l'association à l'adresse suivante : aspicboutignyp@multimania.com.

Et consulter le site en composant :

<http://www.multimania.com/aspicboutignyp>

L'Aspic organise l'exposition « ART ou METIER? », le 10 Février 2002 à la salle polyvalente de 10 h à 18 h .

Cette manifestation regroupera une vingtaine d'exposants et les artistes qui ont accepté de transmettre leur savoir faire.

Elle permettra aux personnes pré-inscrites à ces cours de faire la connaissance de leurs animateurs et aux visiteurs intéressés de s'inscrire.

Ouvrira le centre « La passerelle des savoir-faire » vers la mi-février avec des cours à la salle polyvalente de Boutigny et, dès que possible, à Prouais dans les locaux actuellement occupés par l'Arday et le catéchisme, après mise aux normes de l'électricité et du chauffage et un coup de peinture.

ASCBP Tennis de table

Résultats du tournoi départemental B

Nous avons présenté 10 joueurs et avons obtenu les résultats suivants :

En simple :

-vétérans femmes: 2^{ème}

-seniors femmes: 3^{ème}

- poussins: 1er

- benjamins: 1er, 2ème, 4ème

-en vétérans:3ème -en seniors:2ème

En double :

-poussins, benjamins :1er, 2ème -seniors fem- mes :2ème



Les départementaux A auront lieu le 27 janvier à Châteaudun et nous avons bon espoir d'améliorer ses résultats prometteurs.

INFORMATIONS DIVERSES

Commission électorale

Séance du 22 novembre

	Boutigny	Prouais	Total
Inscriptions	11	2	13
Radiations	6	4	10

Séance du 20 décembre mise à jour de la liste

Inscriptions	24	8	32
Radiations	61	14	75

Période du 20 au 31 décembre 2002

Inscriptions	20	3	23
Radiations		1	1

Séance du 9 janvier 2002 :

Enregistrement des modifications de la liste électorale : 68 inscriptions et 86 radiations.

Séance du 28 février 2002 :

Radiations transmises par l'INSEE concernant des électeurs ayant demandé leur inscription dans une autre commune.

SIEPRO

Mercredi 12 décembre 2001

Marché de dépannage des installations électriques à renouveler en mars 2002, pour un an renouvelable deux fois ou pour trois ans. Le bureau du SIEPRO penche plutôt pour la deuxième proposition qui permet une programmation à plus long terme.

Actuellement, le contrat prévoit un dépannage sous 10 jours durant la période d'hiver et sous 20 jours durant la période d'été. Pour les ruptures d'énergie, le délai d'intervention est réduit à 48 heures.

Pour le prochain marché, il est proposé d'ajouter au contrat :

- la pose de prises pour guirlandes de Noël, le SIEPRO prenant à sa charge 100% de la main d'œuvre, les prises restant à la charge des communes (Valeur actuelle : 780 F l'unité, à la SICAE ELY),
- la pose et dépose des guirlandes de Noël, le SIEPRO prenant en charge 50% des frais de main d'oeuvre.

Daniel CARASCO



CCPH

La version 2001 du livret d'accueil de la Communauté de communes du pays Houdanais a été distribuée dans les boîtes aux lettres de tous les habitants de la commune.

La « semaine des associations » organisée dans le cadre des manifestations de la célébration du centenaire de la loi de 1901 dans les Yvelines s'est terminée par une réunion de clôture au cours de laquelle les associations présentes ont appris qu'une cellule regroupant tous les services publics avec lesquels les associations peuvent être en contact (MAIA) sera vraisemblablement implantée à Houdan dans les prochains mois.

11 janvier	Assemblée générale des anciens combattants (bibliothèque) à 18 h
25 janvier	Réunion du conseil municipal (salle du restaurant scolaire) à 20 h 30
26 janvier	Assemblée générale de l'ABBP (bibliothèque) à 14 h
2 février	Projection sur écran du site Internet de l'Aspic (salle polyvalente) à 10 h 30
10 février	Exposition « ART ou METIER? » (salle polyvalente)
23 et 24 mars	11ème exposition de peinture organisée par la bibliothèque (salle polyvalente)
30 -31 et 1er avril	Fête foraine (place de l'église à Boutigny)
9 au 12 mai	Fête foraine, brocante et vide grenier organisés par le comité des fêtes de Prouais (place de l'église de Prouais)
26 mai	Foire à tout organisée par les Anciens Combattant de Boutigny et des environs (place de l'église de Boutigny)

CARNET

Naissances : Romane Michèle Olga BRETOUR le 20 septembre 2001
 Auriane Marie Julie STEUNOU le 4 décembre 2001
 Pauline, Thérèse, Muguette ALLORGE le 28/12/01

INFOS PRATIQUES

Pharmacie

Depuis le 5/01/2002, pour connaître les pharmacies de garde de la région de Houdan : un seul N° : le

01 34 84 30 56

Vous êtes responsable ou membre actif d'une association...

Vous souhaitez diffuser un message d'intérêt général aux habitants de la commune...

Les colonnes de ce journal vous sont ouvertes. Soyez bref et concis.

Les articles doivent être déposés dans la corbeille commission information en mairie, le 25 du mois au plus tard.

**Horaires d'ouverture de la poste à Broué**

<i>Lundi</i>	14h00 à 17h00	<i>Mercredi</i>	9h00 à 12h00
<i>Mardi</i>	14h00 à 17h00	<i>Samedi</i>	10h30 à 12h00
<i>Jeudi</i>	14h00 à 17h00		
<i>Vendredi</i>	14h00 à 17h00		

Horaires d'ouverture de la Mairie**BOUTIGNY**

<i>Mardi</i>	16h00 à 18h00
<i>Jeudi</i>	16h00 à 18h00
<i>Vendredi</i>	16h00 à 18h00
<i>Samedi</i>	10h30 à 12h00

PROUAIS

<i>Lundi *</i>	16h00 à 17h30
<i>Samedi</i>	8h30 à 10h00

* à partir de la date d'ouverture des classes à Prouais

Horaires d'ouverture d'hiver de la déchetterie de BOUTIGNY-PROUAIS

<i>Mercredi</i>	14h00 à 17h00
<i>Samedi</i>	9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Horaires d'ouverture de la bibliothèque

<i>Mercredi</i>	16h00 à 18h00
<i>Samedi</i>	16h00 à 18h00
<i>Jeudi *</i>	13h30 à 16h00

* Hors vacances scolaires